

SÉANCE ordinaire

Le 5 octobre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 5 octobre 2015, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoît Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

151005.212 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Habitations des aînés de Chandler - Résidence pour personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie;
- Avis de motion – Diminution de la limite de vitesse sur certaines rues municipales;

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Signataire – Protocole d'entente entre la Ville de Chandler et la Maison des jeunes de Chandler Inc. ;
 - 4.3 Signataire - Protocole d'entente entre la ville de Chandler et l'Association des Alcooliques Anonymes ;
 - 4.4 Signataire- Entente relative à l'entretien et à la surveillance du Centre des loisirs de Pabos et la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et des sentiers de ski de fond ;
 - 4.5 Signataire - Entente relative à l'entretien et à la surveillance du Centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade à Pabos Mills ;
 - 4.6 Signataire – Contrat de travail pour un employé contractuel – Monsieur Stéphane Clavet ;
 - 4.7 Approbation – Travaux pour l'amélioration du réseau routier ;
 - 4.8 Signataire - Protocole d'entente à intervenir entre la ville de Chandler et la Fabrique de Newport ;
 - 4.9 Signataire - Contrat de service avec la Société de l'assurance automobile du Québec;
 - 4.10 Appui – Projet de parcours illuminé;
 - 4.11 Règlement numéro V-178-2015 – Ouverture d'une marge de crédit;
 - 4.12 Vente de terrain – Monsieur François Chiasson;

- 4.13 Avis de motion – Amendement du règlement V-175-2014 concernant le programme d'accès à la propriété sur le territoire de Chandler;
- 4.14 Octroi de contrat – CL Design – Aréna de Chandler;
- 4.15 Refinancement de 25 900\$ - Soumission;
- 5.
 - 5.1 Finances
 - 5.2 Développement sportif, culturel et récréotourisme
 - 5.3 Travaux publics
 - 5.4 Incendie
 - 5.5 Urbanisme et de l'environnement
 - 5.6 Administratif
- 6. PROPOS DU MAIRE
- 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 7.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.213 HABITATIONS DES AÎNÉS DE CHANDLER - RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES ET EN LÉGÈRE PERTE D'AUTONOMIE

CONSIDÉRANT le projet de développement d'une résidence pour personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie que l'organisme « Habitations des Aînés de Chandler » s'affaire à développer dans le cadre du programme AccèsLogis;

CONSIDÉRANT que ce projet de 30 unités de logement répond à un besoin criant au sein de la population;

CONSIDÉRANT que le terrain ciblé pour la construction de l'immeuble appartenant à la Société de Développement Économique et Industrielle de Chandler est approximativement évalué à 77 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'afin d'assurer la réalisation de ce projet, la Ville devra au préalable acquérir ce terrain au prix demandé par la SDEIC et par la suite, le céder gratuitement à l'organisme « Habitations des Aînés de Chandler»;

CONSIDÉRANT l'entente à venir avec le Fonds de développement de Chandler (FDEC) concernant le financement de l'achat du terrain;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la Ville de Chandler confirme à l'organisme « Habitations des Aînés de Chandler » qu'elle lui cédera au prix de 1\$, le terrain sur lequel sera érigé la construction de 30 unités de logement et ce, aux conditions suivantes :

1. Que la Ville devienne propriétaire du terrain;
2. Que le zonage dans le secteur ciblé soit modifié pour permettre la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.214 AVIS DE MOTION – DIMINUTION DE LA LIMITE DE VITESSE SUR CERTAINES RUES MUNICIPALES

Avis de motion est donné par madame la conseillère Marie-Claire Blais qu'à une prochaine séance du Conseil, il y a présentation d'un règlement modifiant les limites de vitesse permises sur certaines rues municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.215 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

151005.216 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de septembre 2015 représentant pour le journal des achats un montant de 207 917.56 \$ et de 93 228.53 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.217 SIGNATAIRE – PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET LA MAISON DES JEUNES DE CHANDLER INC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et la Maison des jeunes de Chandler Inc. pour une période de trois (3) ans s'échelonnant entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2018, moyennant un loyer de trois mille dollars (3 000 \$) annuellement que le locataire s'engage à verser au bailleur deux cent cinquante (250 \$) au 1^{er} jour de chaque mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.218 SIGNATAIRE - PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET L'ASSOCIATION DES ALCOOLIQUES ANONYMES

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le protocole d'entente à intervenir entre la

Ville de Chandler et l'Association des Alcooliques Anonymes pour une période de trois (3) ans s'échelonnant entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2018 moyennant un loyer de mille dollars (1 000 \$) annuellement que le locataire s'engage à verser en cinq (5) paiements égaux de deux cents dollars (200 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.219 SIGNATAIRE - ENTENTE RELATIVE À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DU CENTRE DES LOISIRS DE PABOS ET À LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DES SENTIERS DE SKI DE FOND

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'entente relative à l'entretien et à la surveillance du Centre des loisirs de Pabos et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et des sentiers de ski de fond pour la période du 2^e lundi de décembre 2015 au 3^e vendredi de mars 2016 pour un montant de 9 300 \$, sans taxes, payable en deux versements, soit 50% 1^e janvier 2016 et 50 % le 1^{er} février 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.220 SIGNATAIRE - ENTENTE RELATIVE À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DU CENTRE MULTIGÉNÉRATIONNEL DE PABOS MILLS ET À LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DE LA GLISSADE À PABOS MILLS

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'entente relative à l'entretien et à la surveillance du Centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade à Pabos Mills pour la période du 2^e lundi de décembre 2015 au 3^e vendredi de mars 2016 pour salaire payable à monsieur Carl Huard de 831.30 \$ par semaine pour une période de 16 semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.221 SIGNATAIRE – CONTRAT DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL – MONSIEUR STÉPHANE CLAVET

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le contrat de travail pour un employé

contractuel à intervenir entre la Ville de Chandler et monsieur Stéphane Clavet, professeur de spinning. La Ville devra payer au contractant au compte des travaux le montant de 360 \$ le 21 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.222 APPROBATION – TRAVAUX POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que ce Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 35 000 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Il est également résolu que monsieur Raymond Cyr, directeur financier soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.223 SIGNATAIRE - PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET LA FABRIQUE DE NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et la Fabrique de Newport pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. La Ville s'engage à défrayer un loyer de 3 500 \$ annuellement, toutes taxes incluses, au conseil de la Fabrique, pour les frais de location et coûts énergétiques des locaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.224 SIGNATAIRE - CONTRAT DE SERVICE AVEC LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général, à signer pour et au nom de la Ville tous les documents, tels que le contrat de service – Permis et immatriculation et ses avenants pour permettre le renouvellement ou la prolongation du mandat en matière de permis de conduire et d'immatriculation confié par la Société de l'assurance automobile du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.225 APPUI – PROJET DE PARCOURS ILLUMINÉ

CONSIDÉRANT que le parcours illuminé se veut générateur de revenus supplémentaires et permettra la consolidation et le développement de l'offre touristique de la Ville de Chandler en plus d'intégrer les technologies de l'information et des communications comme prévu au plan stratégique de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que ça sera le seul attrait qui se déroulera en soirée, venant ainsi assurer un complément aux diverses offres touristiques de la MRC et même de la région;

CONSIDÉRANT que le comité envisage de réaliser ce projet innovant au printemps 2016 afin qu'il soit terminé à temps pour les festivités du 100^e anniversaire du quartier Chandler;

CONSIDÉRANT que ce projet n'interpelle pas financièrement la Ville de Chandler;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil appui favorablement la réalisation du projet « parcours illuminé ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.226 RÈGLEMENT NUMÉRO V-178-2015 – OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit dans le cadre des travaux en lien avec la mise aux normes des services d'aqueduc et d'égout dans le secteur de la rue Bellefeuille, travaux décrétés par le règlement V-178-2015.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à signer tous les documents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151005.227 VENTE DE TERRAIN - MONSIEUR FRANÇOIS CHIASSON

REPORTÉ

151005.228 AVIS DE MOTION – AMENDEMENT DU RÈGLEMENT V-175-2014 CONCERNANT LE PROGRAMME D’ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ SUR LE TERRITOIRE DE CHANDLER

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Christian Dea que lors d’une séance ultérieure du conseil, un règlement modifiant le règlement numéro V-175-2014 concernant le programme d’accès à la propriété de la ville de Chandler sera adopté. Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

151005.229 OCTROI DE CONTRAT – CL DESIGN – ARÉNA DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil mandate CL Design pour préparer une liste exhaustive de l’ensemble des problématiques liées aux équipements et aux systèmes mécaniques de l’aréna de Chandler et des autres locaux du bâtiment et de rédiger un rapport avec estimation budgétaire des interventions nécessaires pour une somme total de 2 200 \$, plus taxes applicables.

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

151005.230 REFINANCEMENT DE 25 900 \$ - SOUMISSION

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu ce qui suit :

QUE la Ville de Chandler accepte l’offre qui lui est faite de Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien, pour son emprunt par billets en date du 20 octobre 2015 au montant de 25 900 \$ effectué en vertu du règlement numéro 179. Remboursable selon les modalités ci-dessous :

ÉCHÉANCES	MONTANTS	TAUX
20-10-2016	4 800 \$	3.83 %
20-10-2017	5 000 \$	3.83 %
20-10-2018	5 100 \$	3.83 %
20-10-2019	5 400 \$	3.83 %
20-10-2020	5 600 \$	3.83 %

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l’ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

ADOPTÉE A L’UNANIMITÉ

151005.231 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Claire Blais propose la levée de l'assemblée à 20 h 24.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier